

1615 - Jean Bogart - Trésor des indulgences du saint Rosaire - UGent

TABLE.

deligne page 32. Et auant d'aller de la messe.

Qui offrira le premier Dimanche de chascun mois, ou chascune fois de nostre Dame, un sacrifice à Notre Seigneur, en ces termes.

Voyez offrir, pleurez Indulgences. 34

Qui offrira la Chapelle de Kaluarie les Fiestes des Presz Propres le premier Dimanche d'Offire, pleurer et Indulgence. 35

Qui offrira ladite Chapelle le troisième Dimanche d'Aoust, pleurer et Indulgence. 36

Qui offrira ladite Chapelle les Fiestes de nostre Dame, pleurer et Indulgences. 37

Qui offrira ladite Chapelle les iours que se celebrent aucuns des quincez Mysteres du Royne, pleurer Indulgence. 38

Tous les premiers Dimanches de chascun mois visiter les Eglises des Presz Professeurs: & des confreres malades, & empalmez, Institution de l'Eglise, n'est pas offert, le confesseur ne commençant en leur priation, pleurer Indulgence. 39